



Conseil de Quartier Fragny Mercredi 16 septembre 2009

Avec la participation de
Rémy Rebeyrotte, maire d'Autun
Roger Vernay, adjoint chargé de la Sécurité, de la Vie quotidienne, de la Vie des Quartiers et de la Vie associative
Bernard Dechaume, adjoint chargé du Budget, des Affaires financières et de la Communication
Hubert Lobreau, conseiller municipal délégué aux Equipements sportifs et de Loisirs
Jean-Luc Tuypens, conseiller municipal délégué à la Sécurité et à la Vie des Quartiers
Régine Devoucoux, conseiller municipal délégué au Logement, près des Personnes âgées et à la Politique de la Ville
Patricia Lamalle Pinard, conseiller municipal

Monsieur le Maire fait un exposé sur l'enjeu de la consultation du 4 octobre prochain pour l'avenir des habitants de St Pantaléon et d'Autun.

Dans un souci de rassemblement pour contrer une procédure de défusion lancée par la mairie annexe de St Pantaléon, qui aurait, entre autres, des conséquences immédiates en terme fiscal pour tous les habitants de l'agglomération, une procédure démocratique, consultative et fondamentale pour l'avenir d'Autun et de St Pantaléon est lancée selon la même procédure que les autres élections, dans un souci d'efficacité et de justice.

Les tensions actuelles en cas de défusion ne feraient que s'accroître et même au-delà de l'agglomération en polluant le débat au sein de la communauté de communes qui serait alors fragilisée : les deux plus importantes communes s'opposeraient. La crédibilité du territoire est remise en cause à l'extérieur du fait de la situation existante.

Si le OUI l'emporte, la consultation (simple avis) permettra de lancer une procédure de regroupement des 2 communes Autun/St Pantaléon.

Une réflexion sur une nouvelle organisation territoriale et notamment sur certains regroupements de communes est en cours au niveau de l'Etat.

Il est important que la participation soit forte lors de la consultation.

Dans l'hypothèse d'un oui majoritaire, il n'y aura pas d'élections. La situation serait régularisée aux prochaines élections en 2014.

Echanges

Circulation et signalisation

- Descente en direction d'Autun : voir avec le Conseil général pour le traçage de la route, une réorganisation de la signalétique. Il manque aussi des panneaux de fin de limitation de vitesse sur la route traversant le hameau.
- Carrefour « rue des Feuillies – rue des Blanchots » dangereux : inverser la priorité à droite et le stop.
- Nécessité de limiter la vitesse à 30km en zone lotissement.

Rue du Bois Mathey : la portion de la rue « Rue des Blanchots à la source du Bois de Mathey » est une voie sans issue. Cette partie sera dénommée « Impasse du Bois Mathey ».

56, rue du Bois Mathey : à proximité, le puits d'un ancien lavoir est à couvrir de toute urgence : danger.

Lôtissement rue de la Garenne Bretin : abandon du projet.

Terrain de tennis: très utilisé pendant les vacances scolaires, il se dégrade. Il sera restauré au printemps prochain.

Eau potable : problèmes sérieux de qualité et de pression. La Ville d'Autun va intervenir fermement auprès de Véolia et demande aux personnes présentes de bien vouloir donner leurs noms et adresses afin de signifier aux services de l'entreprise leur mécontentement.

Arrivée du gaz de ville à Fragny : le dossier doit être relancé auprès de GRDF – une nouvelle enquête va être mise en place.